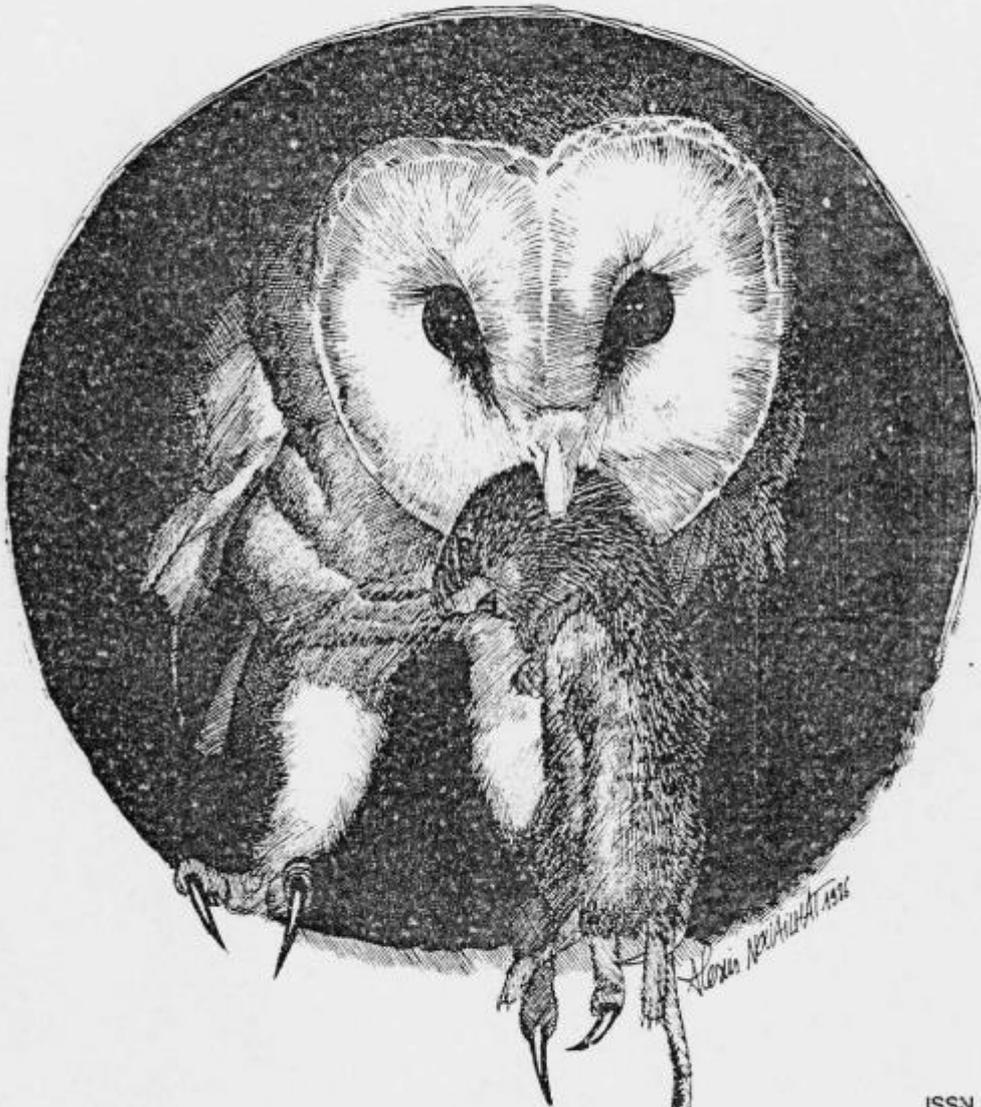


EFFRAIE

NUMERO 5 - 1987



ISSN 0982-5878

CORA-Ain
Groupe d'étude et de protection
des Vertébrés de l'Ain

C.E.V.R.
Centre d'Etude
des Vertébrés du Rhône

NOTES SUR UNE POPULATION DE BLAIREAUX DANS LE PROCHE OUEST LYONNAIS

Par Daniel ARIAGNO

A quelques kilomètres de l'ouest de la ville de Lyon, un premier chaînon du Massif Central déroule les moutonnements des Monts-du-Lyonnais. Ce chaînon siliceux qui culmine vers 900 mètres, est fortement boisé dans ses parties élevées. Mais à mesure que l'on se rapproche de l'agglomération lyonnaise, l'urbanisation se fait de plus en plus dense. A telle enseigne que dans le périmètre administratif de la Communauté Urbaine de Lyon (COURLY), la nature, voire même simplement la campagne, ne subsiste qu'à l'état vestigial dans ce qui reste des anciennes grandes propriétés ou dans les ravins pentus impropres à l'urbanisation.

Parmi ces derniers, le couloir boisé de la vallée de l'Yzeron apparaît comme un trait d'union entre l'agglomération et les Monts-du-Lyonnais. Ce ravin de l'Yzeron et ses affluents permettent à une faune encore intéressante de survivre presque en zone urbaine. Parmi les mammifères, un des plus remarquables est le Blaireau (*Meles meles*) dont une population encore florissante parvient à se maintenir.

Située sur la commune de Francheville, cette population fait l'objet d'un suivi plus ou moins régulier depuis 1973. Affûts vespéraux, décomptes des terriers, suivi des déplacements estivaux ou par temps de neige, etc, ont fourni l'essentiel des informations publiées ici, sans prétention aucune. Un travail plus approfondi et demandant un investissement en temps beaucoup plus important que celui dont nous disposons, serait certainement à entreprendre.

ZONE D'ETUDE ET NOMBRE DE TERRIERS

La zone étudiée comprend les 5 km de la vallée de l'Yzeron proprement dite, entre Francheville-le-Bas à l'aval et le Pont Chabrol sur la route départementale D11 à l'amont, et le vallon boisé d'un ruisseau affluent du domaine du Chatelard : le Merderet. Cette zone, qui représente environ 10 km², abrite 5 groupes de terriers de Blaireaux (fig. 1), soit un site occupé pour 2 km². Mais si l'on retire de la zone étudiée les surfaces construites ou aménagées impropres à la vie sauvage, la densité de terriers doit être largement doublée.

Dans la suite de l'étude, les groupes de terriers seront ainsi numérotés:

- groupe de terriers n° 1 : terrier du bois du Chatelard
- groupe de terriers n° 2 : terrier de la "décharge", lieu-dit Pivolet
- groupe de terriers n° 3 : terrier de la Patelière
- groupe de terriers n° 4 : terrier de Bel-Air
- groupe de terriers n° 5 : terrier du Grand Moulin

Quelques données ont été obtenues sur un autre terrier de l'Ouest Lyonnais situé sur la commune de Marcy-l'Etoile : groupe de terriers n° 6 : terrier de l'Ecole Vétérinaire.

La figure 1 indique la position des groupes de terriers 1 à 5. Si la distance moyennée entre eux est de 1100 m. environ, les deux groupes simultanément occupés les plus proches ne sont distants que de 400 m. (figure 2).

STRUCTURE DES TERRIERS - SITUATION

Groupe n° 1 :

Situé en plein bois du Chatelard, c'est le plus anciennement occupé. Nous le connaissons depuis 1953 ou 1954... Véritable ville, ce groupe qui comprend plus

de 40 terriers, est, comme toute ville qui se respecte, en perpétuel chantier : creusements, surcreusements, remblayages, effondrements de galeries, ont modifié et modifient en permanence le paysage... Les terriers s'étendent sur près de 100 m. de distance, et s'ouvrent au flanc d'un thalweg boisé dominant un ruisseau. La terre est argileuse, profonde, sans rochers apparents. Depuis 1973, un "nouveau quartier" a été mis en chantier au-delà d'un petit ravin secondaire.

Le groupe de terrier n° 1 semble donc avoir été occupé sans interruption, depuis plus de 30 ans. Le Renard s'y est reproduit au moins 3 fois en 10 ans, et la Fouine y a été observée une fois. Les lapins occupent aussi les terriers momentanément délaissés par les Blaireaux.

Groupe n° 2 :

Egalement très ancien, il est situé environ 400 m. en amont du précédent. Il faisait l'objet de gazages systématiques avant 1978. La reproduction du Blaireau y a été notée pour la première fois en 1978, mais elle avait pu s'y produire bien avant. Il comprend une dizaine de terriers également situés sur le sommet ou les flancs d'un thalweg dominant un ruisseau, en lisière des bois qui abritent le groupe précédent.

Groupe n° 3 :

Situé dans un bois pentu de la vallée de l'Yzeron. Jusqu'en 1983, il ne semble pas avoir été l'objet d'une occupation permanente de la part du Blaireau, ni du Renard. Il compte 12 à 15 terriers assez dispersés, dont la moitié sont occupés depuis 1983 par les Blaireaux de façon permanente. La reproduction a pu y être prouvée pour la première fois en 1986. Ce groupe de terriers est situé à moins de 100 m. de villas habitées en permanence.

Groupe n° 4 :

Situé en forêt sur une pente assez raide dominant l'Yzeron, 750 m. en aval du précédent. Il compte une dizaine d'ouvertures partagées en deux groupes (4 gueules d'un côté, 8 de l'autre) distants de 100 m. environ. Ce groupe de terriers a été peu suivi, les affûts (une dizaine...) effectués en 1973, 1975 et 1976 s'étant avérés infructueux malgré des traces évidentes d'occupation (Blaireaux et Renards). La reproduction n'a été observée pour la première fois qu'en 1985.

Groupe n° 5 :

Assez isolé des précédents, situé en amont sur la vallée de l'Yzeron, en lisière d'un bois pentu et d'un champ, il regroupe une demi douzaine de terriers qui n'étaient peut être à l'origine, que des terriers de lapins. L'occupation permanente par les Blaireaux remonte à 1984 seulement et la reproduction n'y a pas été encore observée.

Groupe n° 6 :

Ce dernier groupe est sur la commune de Marcy-l'Etoile. Il occupe un petit espace plat en bordure de ruisseau, en pleine zone boisée pentue. Une demi douzaine de bouches s'ouvre soit dans le sol horizontal, soit dans le talus de 1 m. à 1,50 m. constituant la berge du ruisseau. Il a fait l'objet d'affûts assidus de la part de divers naturalistes (EROME comm. pers., DHERMAIN, 1985) et son occupation est antérieure à 1977. La reproduction y est connue depuis 1980. Nous n'y avons fait qu'un nombre réduit d'observations.

Au terme de cet inventaire, il est possible de dégager les facteurs qui conditionnent l'installation des terriers de Blaireaux dans le proche Ouest Lyonnais :

- Zone boisée feuillue
- Sol pentu et meuble, dominant un ruisseau : flanc de vallée ou ravin secondaire
- Proximité d'une lisière



FIGURE 1 : Situation des groupes de terriers 1 à 5 de la commune de Francheville (ouest lyonnais) ; Echelle : 1 cm = 188 mètres.

La présence d'un sol meuble favorise logiquement l'activité fousseuse des Blaireaux et partant, la multiplicité des terriers sur un même site.

En zone rocheuse ou karstique des départements ou des régions voisines, l'animal semble creuser peu ou pas du tout, et utiliser plutôt des cavités naturelles, comme nous l'avons observé à plusieurs reprises dans les départements de l'Ardèche ou de la Drôme.

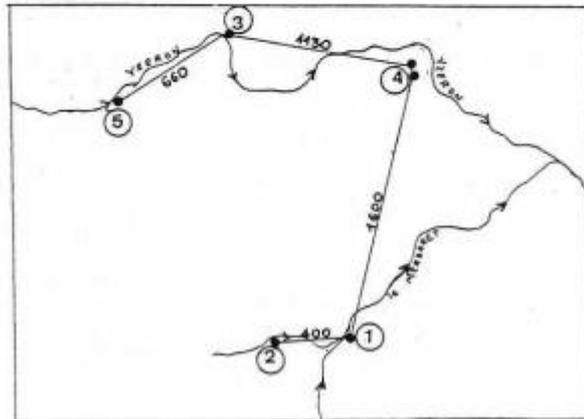


FIGURE 2 : Distances (en mètres) entre les groupes de terriers n° 1 à 5.

DYNAMIQUE DE LA POPULATION

Nous n'indiquerons ici que quelques éléments partiels. En matière de population animale, la question qui vient rapidement à l'esprit du naturaliste est celle de savoir quelle est la tendance : stabilité, croissance ou régression ? question difficile...

Le récapitulatif des données de tous les observateurs montre, hélas, des lacunes qui ne permettent pas une vision "continue" de la vie des Blaireaux du ravin de l'Yzeron. Un peu comme dans les films anciens, ou les images de satellites, nous n'aurons que des vues heurtées et parfois un peu floues...

Nombre de jeunes :

Sur la population étudiée, les naissances sont régulières. 17 mises bas dont on possède des chiffres certains, permettant le bilan suivant :

- 6 portées de 2 jeunes,
- 4 portées de 3 jeunes,
- 6 portées de 4 jeunes,
- 1 portée de 5 jeunes,

soit : 17 portées et 53 jeunes

soit une moyenne de $53/17 = 3,1$ jeunes par portée.

La croissance des jeunes est échelonnée d'avril à juillet. Les premières sorties des jeunes hors du terrier se situent début avril. Ils sont alors âgés de 4 à 6 semaines. Les observations au terrier permettent d'établir 3 "étapes de croissance" pour les jeunes, repérables par rapport à la taille des adultes :

- mi-avril : taille des jeunes = 1/3 de celle des adultes
- fin avril/début juin : taille = 1/2 adulte
- fin juin/début juillet : taille à peu près identique à celle des adultes.

Fin juin, lorsque les jeunes de l'année jouent devant les terriers avec les adultes, on n'observe plus qu'une masse grouillante d'animaux dans laquelle il est difficile de distinguer les âges. Avec éclairage, les jeunes apparaissent avec un pelage plus "bourru" et sont un peu plus clairs que leurs parents.

Effectifs totaux :

Le tableau 1 indique les périodes d'occupation des divers groupes de terriers, et récapitule le nombre d'animaux observés. Il en ressort les points suivants :

a - L'effectif permanent total de Blaireaux avant mise-bas peut être estimé à 12/15 bêtes pour les terriers des groupes n° 1 à 5. Chaque groupe héberge en général un couple, mais les grands terriers comme ceux du groupe n° 1 abritent des individus non appariés, en nombre variable dans le temps. Parfois, aussi, un terrier peut n'abriter, momentanément, qu'un Blaireau solitaire.

b - Avec une production de 3,1 jeunes par couple, on pourrait penser que la population est en forte expansion. Mais le taux de mortalité des jeunes, bien qu'inconnu, est certainement important. Cependant, dans l'Ouest Lyonnais, les Blaireaux "se portent bien". En effet, il semble même qu'une certaine expansion de l'espèce puisse être admise, puisque le nombre de sites occupés s'est accru depuis 10 ans.

Il semble que d'anciens terriers abandonnés (3, 5 et 4 par exemple) soient peu à peu réoccupés par des Blaireaux, isolés d'abord, avant qu'un jour la reproduction y soit possible. Ainsi, le groupe 3 a vu la première reproduction en 1986 et on attend le même heureux événement au groupe 5, réoccupé depuis 1983 seulement.

c - L'éclatement du groupe familial survient en août (deuxième quinzaine ?). Les jeunes quittent alors les parents, ou du moins mènent une vie autonome quand ils restent dans le même groupe de terriers. Il semble qu'ils utilisent alors des bouches différentes pour leurs allers et venues. Il n'a pas été possible de savoir où vont s'établir les Blaireaux après avoir quitté le terrier natal. Là encore des études télémétriques seraient intéressantes.

ANNEE	TERRIER 1			TERRIER 2			TERRIER 3		
	Occup.	N.Ad.	Rep./N.Je.	Occup.	N.Ad.	Rep./N.Je.	Occup.	N.Ad.	Rep./N.Je.
1973	+	1							
1974	+	2	+ 3						
1975	+	1							
1976	+	?	?						
1977	+	3*	+ 4						
1978	+	2	+ 6	+	2	+ 2			
1979	+	2	+ 4	+					
1980	+		?	+	1	+ 4			
1981	+		?	+	1	+ 2			
1982	+	2	?	+		?			
1983	+		?	+		?	+	1	
1984	+		+	+		?	+		
1985	+		?	+		?	+	1	
1986	+	2*	+ 4	+	1	+ 3	+	2	+ 3

ANNEE	TERRIER 4			TERRIER 5			TERRIER 6		
	Occup.	N.Ad.	Rep./N.Je.	Occup.	N.Ad.	Rep./N.Je.	Occup.	N.Ad.	Rep./N.Je.
1973									
1974									
1975	+	?					+		
1976	+	x					+		
1977	+	x					+	1	?
1978	+	x					+		
1979	+	x					+	1	?
1980	+	x					+		+ 2
1981	+	x					+		+ 2
1982	+	x					+		+ 3
1983	+	x		+	1		+		x
1984	+	?	?	+	?		+		x
1985	+	3	+ 2	+	2		+		x
1986	+	1		+	2		+		x

TABLEAU 1 : Chronologie de l'occupation des 6 groupes de terriers de Blaireaux dans l'ouest lyonnais.

Abréviations = Occup. : Occupation ; N.Ad. : Nombre d'adultes observés ; Rep./N.Je. : Reproduction/Nombre de jeunes. + : présence et/ou reproduction ; x : Pas d'affût sur ce site pour cette période ; ? : probabilité ; 1 : effectifs ; * : Reproduction du Renard (4, puis 3 jeunes) simultanément à celle du Blaireau.

COMPORTEMENT

Sur le secteur très urbanisé considéré, les Blaireaux qui semblent assez souvent dérangés, sortent semble-t-il plus tard qu'en Suisse, par exemple (HAINARD com. pers.). Il est rare de les observer en plein jour, même lorsqu'il y a des jeunes.

L'heure de sortie des animaux suit assez classiquement celle du couché du soleil et les conditions climatiques n'ont pas d'influence significative. Cependant, après la pluie, il nous a semblé qu'ils tendaient à sortir plus tôt. La grosse pluie et le vent violent paraissent les retenir au terrier, mais il est vrai aussi que les observateurs restent plus volontiers chez eux par mauvais temps, d'où un certain manque de données... L'activité hivernale est à peine ralentie et nous avons même observé le Blaireau sortant du terrier dans la neige par - 17° (février 1985)

En période d'élevage des jeunes, le schéma classique de sortie des terriers est quasiment rituel : les jeunes sortent d'abord, suivis, quelques minutes plus tard, par un premier adulte, la femelle généralement, fine et élancée. Le mâle, plus trapu, suit, ou bien sort d'un terrier voisin. La famille joue devant le terrier un temps allant de quelques minutes à quelques dizaines de minutes (maximum observé : 50 minutes) : jeux, bousculades, poursuites, ponctuées parfois de petits jappements brefs et aigus. Parfois aussi, surtout après la pluie, les animaux se promènent le nez au sol, soufflant bruyamment de temps à autre et croquant d'invisibles friandises (escargots ?, vers de terre). Pendant que les jeunes s'amusent, les adultes se livrent le plus souvent à leur toilette, se grattant bruyamment les flancs des pattes postérieures, ou bien le ventre avec les antérieures, lorsque couchés sur le dos ils prennent des allures de petit bouddha affecté.

Après cette phase de jeu, la famille s'éloigne par une des pistes bien tracées qui mènent sur les lieux de gagnage.

L'apport de litière, régulier au moment des mises bas et de l'élevage des jeunes, n'a été observé qu'une seule fois au terrier n° 6 : le 6 mai 1977 un Blaireau descend la pente à reculons avec une grosse balle d'herbe sèche coincée entre le menton et les pattes avant. Dans les autres groupes, la présence de foin sur les pistes n'a même jamais été notée.

RECHERCHE DE NOURRITURE - DEPLACEMENTS

C'est en suivant les pistes qui partent des terriers que la carte des déplacements réguliers des Blaireaux a pu être en partie établie (fig. 3).

Surtout linéaires, selon l'axe des vallons (l'urbanisation "canalise" les Blaireaux dans les zones non construites), ces déplacements sont :

1 - très réguliers sur les axes principaux parcourus presque chaque nuit. Les distances atteignent plusieurs kilomètres dans la plupart des cas.

2 - moins réguliers, à mesure que les itinéraires se ramifient près des sources de nourriture, à 2 ou 3 km. de distance dans le cas de la vallée de l'Yzeron. Suivant la saison, les ramifications serviront à exploiter des ressources alimentaires momentanées, comme par exemple les cerises. Sur son territoire, le Blaireau visite les bâtiments abandonnés, déterre des proies dissimulées par le Renard (exemple : une poule cachée sous un jeune Epicéa...), traverse des jardins en passant sous le grillage, parcourt des vergers, etc.

3 - situés de préférence en haut des pentes. En quittant son terrier, le Blaireau descend rarement au fond du vallon. Il monte plutôt au sommet du thalweg et en suivra le bord. Il utilise peu les chemins ou les autres pistes animales. Par exemple, ses pistes sont parallèles à celles du chevreuil, à 20 m. de distance. La traversée de zones très urbanisées, semble se faire à la faveur des fossés et caniveaux.



FIGURE 3 : Représentation simplifiée des déplacements des Blaireaux dans la vallée de l'Yzeron. Les numéros 1 à 5 correspondent aux groupes de terriers. Les étoiles indiquent les "pots" de défécation. La flèche signale l'observation nocturne d'un Blaireau traversant la route en pleine zone unurbanisée, à la faveur d'un fossé. En A, B et C les pistes se ramifient sur les zones de nourrissage.

La rivière Yzeron est franchie soit directement dans l'eau, soit de préférence semble-t-il grâce à des troncs tombés en travers du lit. A ce sujet, le pistage par temps de neige a permis de mettre en évidence des bonds verticaux de 1 m. de hauteur sans élan, permettant au Blaireau de se rétablir en équilibre sur un tronc d'arbre utilisé comme pont : pas si lourd que'il y paraît l'animal...

4 - Du fait de l'urbanisation, les déplacements des Blaireaux se font surtout longitudinalement sur une rive ou l'autre, toujours près du sommet de la pente. Les pistes suivent parfois scrupuleusement les clôtures des propriétés et sont jalonnées de manière arbitraire par les "pots", où les Blaireaux défèquent. Ces pots sont toujours loin des terriers. Nous n'avons pas cherché à connaître le régime alimentaire, mais simplement remarqué la prédominance des noyaux de cerise en saison et l'abondance des fragments d'élytres de scarabés (*Geotrupes* surtout).

5 - Mais la principale découverte qu'a permis de réaliser le pistage des Blaireaux de la vallée de l'Yzeron, est le fait qu'il y a des échanges d'animaux entre certains terriers : groupe 1 et 2, groupe 2, 4 et 5, et peut être même entre tous, comme le laissent supposer la direction des traces et les observations, hélas insuffisantes, de Blaireaux isolés entre les groupes 1-2 et 3-4-5. La fig 3 indique les principaux itinéraires des Blaireaux.

Tous les Blaireaux de la vallée de l'Yzeron pourraient être issus du même groupe familial (terrier n° 1 ?) et occuper indifféremment chacun des 5 groupes de terriers. De tels clans sur une même région sont par ailleurs évoqués par des auteurs anglo-saxons comme KRUUK (1978). Les animaux qui se tolèrent d'un terrier à l'autre se reconnaîtraient olfactivement comme appartenant au même clan familial.

Cependant, seule l'étude télémétrique ou des marquages individuels pourraient mettre en évidence la régularité et la fréquence des échanges entre terriers.

AVENIR DE LA POPULATION

La population étudiée étant quasiment urbaine, sa pérennité n'est plus liée qu'au bon vouloir des élus et des propriétaires locaux, soumis, eux aussi, aux très fortes pressions qu'exerce une agglomération lyonnaise dévoreuse d'espace. Seul le groupe n° 6 peut être considéré sans inquiétude, étant inclus dans la propriété de l'Ecole Nationale Vétérinaire, et bénéficiant d'une certaine sollicitude de la part des étudiants.

Les autres groupes ne sont pas directement menacés pour l'instant. Toutefois, l'accroissement perpétuel des surfaces construites, et le cloisonnement de l'espace qui en découle, limitent sans cesse davantage le territoire des animaux. Au moment où ces lignes sont écrites, de nouveaux projets de lotissement (dont un à 200 m. du groupe de terriers n° 2 et un sur un itinéraire de Blaireau), conséquence des sempiternelles révisions de plan d'occupation des sols, sont apparus dans divers secteurs.

D'une manière plus directe, une très sévère coupe de bois a eu lieu en décembre 1986, exactement sur la zone du plus beau et du plus grand terrier (groupe n° 1). Des contacts ont été pris avec les propriétaires et les exploitants forestiers pour tenter de limiter les dégâts ; le couvert végétal a ainsi pu être épargné sur quelques unes des queues de cet important groupe de terriers. Résultats : malgré le passage répété d'engins lourds et le bruit, les Blaireaux n'ont pas déserté le site, et 4 jeunes sont nés au printemps 1987.

Cependant, la pratique de la moto verte sévit de manière chronique, comme partout, dans la vallée de l'Yzeron. Elle tend, en ce moment, à se fixer à quelques dizaines de mètres du groupe de terriers n° 3.

L'achat de parcelles boisées afin de protéger les biotopes à Blaireau est difficile à cause des prix très élevés des terrains en banlieue lyonnaise, et illusoire dans la mesure où les terrains acquis n'englobent pas les lieux de nourrissage des animaux.

En fait, on est ici au frontière fluctuante de deux mondes : celui des bêtes, de la nature "sauvage", et celui des hommes qui s'étend sans cesse. A terme, l'issue est incertaine pour les Blaireaux, même si de vastes zones boisées subsistent dans la vallée de l'Yzeron, bientôt trop encerclées de zones urbanisées. A petite échelle, c'est le problème général de la subsistance de zones naturelles non perturbées par l'homme en France qui se joue ici : le maintien des Blaireaux dans le proche Ouest Lyonnais est aussi un peu le symbole du maintien de la nature sauvage dans un pays industrialisé.

Remerciements :

Ces lignes doivent beaucoup à Pierre APAIX qui, comme nous, a consacré de nombreuses heures de jour et de nuit, à l'observation et à la surveillance des Blaireaux. Qu'il soit ici remercié. Sincères remerciements aussi aux Pères du Chatelard qui nous ont toujours laissés libre accès à leur propriété.

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- BLASER H. - 1975 - Les Renards et les Blaireaux. Série "Comment vivent-ils ?" - Atlas visuel Payot, Lausanne.
- DHERMAIN F. - 1985 - Contribution à l'inventaire faunistique et floristique de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon et du domaine de Lacroix-Laval, commune de Marcy-l'Étoile (Rhône) - Thèse de Docteur Vétérinaire - ENVL - Marcy-l'Étoile - 69.
- HAINARD R. - 1987 - Les mammifères sauvages d'Europe - tome I, pp 260-281, 4ème édition, Delachaux et Niestlé,
- KRUUK H. - 1978 - Spatial organization and territorial behaviour of the european badger - Journal of Zoology (184) 1-19.
- KRUUK H and T. PARISH - 1982 - Factors affectig population density, group size and territory size of the europan badger - Journal of Zoology (196) 31-39.
- LAFONTAINE L. - 1983 - Blaireaux - Pen-ar-Bad (Revue de la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) (14)113, 81-128

DERNIERES NOUVELLES

Au moment de mettre sous presse, un certain nombre d'éléments nouveaux peuvent être apportés à propos des Blaireaux de l'ouest lyonnais.

L'année 1987 n'a globalement pas été une bonne année. Si les importantes coupes de bois effectuées sur le site du groupe n°1 ne paraissent pas avoir affecté les Blaireaux (reproduction avec 4 jeunes), il ne semble par contre pas y avoir eu de reproduction dans les groupes n°4-5-6.

Le groupe n°2 a produit 2 jeunes et le groupe n°3 hébergeait en juin 3 individus adultes et 3 jeunes.

Mais ce dernier groupe a connu début juillet un sort dramatique. En effet, dans le département du Rhône, la période de chasse au Blaireau a été portée à 9 mois sur 12 sous le prétexte -jamais quantifié- que les Blaireaux occasionnent de dégâts à l'agriculture. La chasse au Blaireau est en fait réservée à quelques "privilégiés", regroupés en équipes de déterreurs qui interviennent où et quand bon leur semble, ce qui est parfaitement inadmissible.

Les Blaireaux du groupe de terriers n°3, situé en pleine zone à urbanisation galopante, ne peuvent commettre aucun dégât aux cultures, pour la raison très simple qu'il n'en existe plus dans les environs, mis à part quelques vergers (pommes, poires) surproductifs. Le terrier n°3 a néanmoins été détruit et une partie des animaux tués, notamment la femelle. Le terrier n°5 a lui aussi connu les sévices des déterreurs, mais il semble que les chasseurs se soient trompés de bouche....

De telles pratiques, que rien ne peut sérieusement justifier, font peser une lourde menace sur l'avenir du Blaireau, animal casanier, facile à éliminer, et de surcroît peu prolifique. Elles jettent un lourd discrédit sur les pratiques de chasseurs qui ne peuvent tolérer qu'un prédateur -mammifère ou rapace- puisse avoir le droit de vivre.

Lynx abattus dans les Vosges, Buses piégées ici, Cigognes ou Grues tirées ailleurs, légalisation de chasses prétendument traditionnelles, non respect des directives de la Communauté Européenne en ce qui concerne la protection des oiseaux, protecteurs de la nature agressés au col de l'Escrinet ou ailleurs : le bilan est lourd, très lourd.

A quand, en France, un référendum sur la chasse ?

A L'ECOUTE DE LA DAME AUX YEUX D'OR

Par Nadette CHARNAY et Gérard HYTTE

Le froid vient juste de refaire une poussée ce matin, nous rappelant que nous ne sommes que le 14 mars, même si quelques jours cléments nous ont laissé croire à un printemps précoce. Il en faudrait davantage pour décourager notre envie un peu folle de tenter une écoute nocturne parmi les hauts conifères qui couvrent les pentes du Mont-Saint-Rigaud. Une sorte d'intuition nous habite depuis longtemps, même si aucune citation n'a été faite sur ce secteur. Nous chargeons donc le matériel "lourd" pour la repasse et l'enregistrement.

A notre arrivée, une surprise nous attend : la neige, poudreuse, recouvre en partie la petite route forestière, parfois sur une fine pellicule de verglas. Les dernière lueurs du jour qui s'éteignent nous rendent prudents et nous renonçons à l'ascension des pentes raides sur quatre roues. Notre contact avec la réalité extérieure prendra la forme d'un petit vent glaciale qui nous fouette le visage. Les rumeurs de l'activité diurne s'estompent dans le lointain, seul le vent qui agite les branches et fait osciller les houppiers dans une longue plainte anime encore la forêt.

Peu à peu, une nouvelle clarté découpe la silhouette des grands arbres sur le ciel d'horizon. Dans la trouée ouverte par un châblis, la lune apparaît dans sa majesté des jours de plénitude. Le ciel est parfaitement clair présageant une nuit glacée que le vent a déserté. Un grand calme a soudain revêtu la forêt comme une chape.

Il est 20 heures et une soupe chaude nous fait grand bien à notre retour à l'abri. Une dernière vérification de la technique son et nous revolla dehors, à l'écoute, l'oreille tendue. Un premier essai de repasse, puis un deuxième troublent à peine le profond silence, la portée est curieusement faible... En fait, nous découvrons que les piles viennent de déclarer forfait ! Remplacement hâtif et nouvelle tentative : le son porte assez loin, mais pas le moindre écho. A deux reprises, malgré le froid qui engourdit nos mains et nos pieds, nous renouvelons l'essai après avoir roulé un peu. Tout aussi vainement puisqu'aucune réponse ne vient stimuler notre espoir. Pourtant, nous reprenons encore la route jusqu'au prochain site nous paraissant favorable. Le moteur éteint restitue la paix originelle que nous venons de troubler.

Nous prêtons l'oreille et, soudain, retenons notre souffle. Une cascade de notes douces et flûtées s'échappe de la masse sombre de la fûtaie, non loin de nous.

Il est 21 heures et notre émotion est si vive que nous oublions le froid. Le chant se répète sans relâche, une série de 6 ou 7 syllabes identiques, bien détachées, au timbre assez grave, semblant jaillir d'une flûte des Andes. Quelquefois, la séquence est plus courte, 4 ou 5 syllabes, quelquefois plus longue. La dame aux yeux d'or (Aegolius funereus comme l'annonçait l'instant d'avant la voix étouffée du haut parleur) est bien au rendez-vous ! Dérangée peut-être par avion qui passe, elle s'éloigne en bordure de la route. Il nous suffit de rouler un peu pour la rejoindre. Elle est postée encore plus près de nous, et son chant, mélancolique, emplît le silence, comme un hymne à la forêt. Fébrilement, nous mettons en place micro et parabole. Une fois encore, la technique nous trahira. Un câble de connection, tout neuf, s'avère inadéquat... La musique s'égrène, envoûtante, semblable à celle de l'ocarina pour certains, au chant prolongé de la huppe pour d'autres. Nous restons là, muets jusqu'à ce que le froid trop vif nous tire de notre immobilité. Au-dessus de nous, tandis qu'Orion s'élève, la lune poursuit sa course, indifférente à notre joie intense...

Le matin nous ramène au lieu de notre enchantement en quête d'indices pouvant témoigner de la présence de l'oiseau nocturne. Sous le soleil, la forêt vidée de ses ombres et de sa musique a perdu son mystère. Les rais de lumière jouent entre les branches des grands sapins dressés. Nous pénétrons sous le couvert encore sombre malgré le jour déjà avancé. La plantation est dense et saine à part quelques arbres morts en lisière ; leur taille révèle une sapinière vieille d'au moins 50 ans. De l'autre côté de la route, une coupe à blanc dégage une immense clairière, propice à la recherche de proies, et bordée d'une frange d'arbres malades, sans doute destinés à la coupe. Des troncs plus que centenaires gisent à terre. Il n'y a, là aussi, que des résineux. En effet, les feuillus sont rares sur ces pentes, ce qui amenuise notre espoir de découvrir la loge de pic noir qui pourrait abriter la petite chouette. Nous explorons soigneusement le site, mais, en dépit de nos efforts et de notre attente, la montagne de Theyssonnière gardera son secret...



**LE VANNEAU HUPPE (Vanellus vanellus)
DANS LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE**

par **Daniel ARIAGNO**

Le département du Rhône n'a pas la réputation d'être riche en zones humides; Elles existent cependant çà et là, le plus souvent à l'état de prés humides ou de bas-fonds inondables. C'est suffisant pour permettre au Vanneau huppé (Vanellus vanellus) de figurer dans la liste des oiseaux nicheurs du département.

En fait, il apparaît que l'espèce se reproduit dans plusieurs points du département, avec des effectifs qui ne dépassent pas un ou deux couples quelquefois.

La connaissance de ces sites reflète d'ailleurs celle que nous avons des zones humides et de nombreuses découvertes restent à faire.

Actuellement, le Vanneau huppé se trouve dans les localités suivantes:

a/ Prés humides de Montagny : c'est la population la plus importante et la plus anciennement connue. Une dizaine de couples en 1975, effectif stationnaire.

b/ Commune d'Alix, lieu-dit les Yabottes, carrefour de la D39 et de la D76 : 1 ou 2 couple nicheur depuis au moins 1975. En 1979, 1980 et 1981, un seul couple était présent. Depuis, aucun oiseau n'a été revu.

c/ Commune de Sarcey, lieu-dit "les Places" : 1 couple en mai en 1985 et 3 couples en mai et juin en 1986. Nicheur probable.

d/ Commune de St-Genis-Laval : le long de la route de Francheville-Brignais, vers l'Ecole de Sacuny : 1 couple en 1985, dans un pré humide, paraît avoir niché (vol et cris d'alarme). Présence incertaine en 1986.

e/ Commune de Chaponost, près des lieux-dits "Le Milon" et "Ramier" : 8 à 10 couples se reproduisent là depuis "plusieurs années". Les jeunes ont été observés et les oiseaux séjournent jusqu'à mi-août.

f/ Commune de Thizy : En contrebas du village, un pré creux héberge 1 couple de Vanneaux huppés le 11 mai. Le 14 juin 1986 il y a 2 adultes et 3 jeunes.

Au total, la population nicheuse du département s'élève à 25-30 couples. Beaucoup, cependant, doivent échapper à l'observation, compte-tenu de la faiblesse et de la dispersion des effectifs.

En particulier, il est étonnant que le Val-de-Saône ne fournisse aucun cas de reproduction. Il y a là certainement une lacune à combler.

Transmettre tous renseignements concernant le Vanneau huppé dans le Rhône à l'auteur de cette notule.

Remerciements à Charles BORNARD, Michel BOURNAUD, Denis SALAUN.

NOTE DE LA REDACTION

Le fichier d'observations du CEVR mentionne d'autres lieux de nidification pour cette espèce dans le Rhône:

- 8/4/85 - 1 couple nicheur à Cublize (B. PIERROT)
- 12/5/85 - 1 couple et 2 poussins à Cublize (B. PIERROT)
- 6/6/85 - 2 juvéniles à Saint-Priest (P. ATHANAZE)
- Début Mai 86 - couple nicheur à Dardilly (L. MANDRILLON)
- 8/5/86 - 4 poussins à Cublize (B. PIERROT)
- 19/5/86 - 2 nids avec jeunes à Charbonnières (L. MANDRILLON)
- Printemps 86 - Nidification au sud de Chaponost (A. COQ)

Ne sont pas indiquées ici les observations de Vanneaux huppés non nicheurs. Il est rappelé que ce fichier, que tous peuvent consulter, **n'est alimenté que par les fiches que vous transmettez !**

Claude LUTRIN

UNE NOUVELLE ESPECE DE CHAUVÉ-SOURIS POUR LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Par Daniel ARIAGNO

Le 24 avril 1987, un commerçant de la rue Victor et Roger Thomas (au niveau du n° 34), à Lyon 8e, ouvre son rideau métallique. Une chauve-souris tombe du tambour d'enroulement et se traîne sur le trottoir.

Elle est récupérée et nous nous trouvons alors devant la 16ème espèce de Chiroptères pour le département du Rhône (*).

La forme de l'oreille et du tragus indiquent une Noctule, ce que confirme la formule dentaire. La taille moyenne, le pelage d'un brun chaud assez foncé, lustré sur le dos, à pointes claires sur le ventre, la présence d'un petit lobe post-calcaneen, permettent d'identifier la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri* Kuhl 1818).

Il s'agissait d'une femelle en état d'affaiblissement marqué. Elle était aveugle, présentait des nécroses au bout des ailes et des traces de fracture au 4ème doigt. Elle ne paraissait ni pouvoir voler, ni vouloir s'alimenter. Malgré une tentative de nourrissage forcé (vers de farine + eau), elle est morte au bout de trois jours. Les dents usées indiquaient un individu plutôt âgé.



Critères :

- avant-bras.....	43 mm	Formule dentaire : 2123/3123
- 5ème doigt.....	47 mm	
- 3ème doigt.....	74 mm	
- 1er métacarpe.....	41 mm	

La Noctule de Leisler est donnée pour rare en France. Elle est connue dans l'Isère et, récemment, elle a été capturée dans le Puy-de-Dôme par Denis Salaün.

Dans le numéro 3 (1985) de "l'EFFRAIE", un article, à propos de chauve-souris, posait la question de savoir quand serait trouvée la 16ème espèce de Chiroptère pour le département du Rhône. C'est aujourd'hui chose faite.

(*) Capture réalisée par Armand BEAUFRERE - Détermination réalisée par Daniel ARIAGNO et Denis SALAÜN.